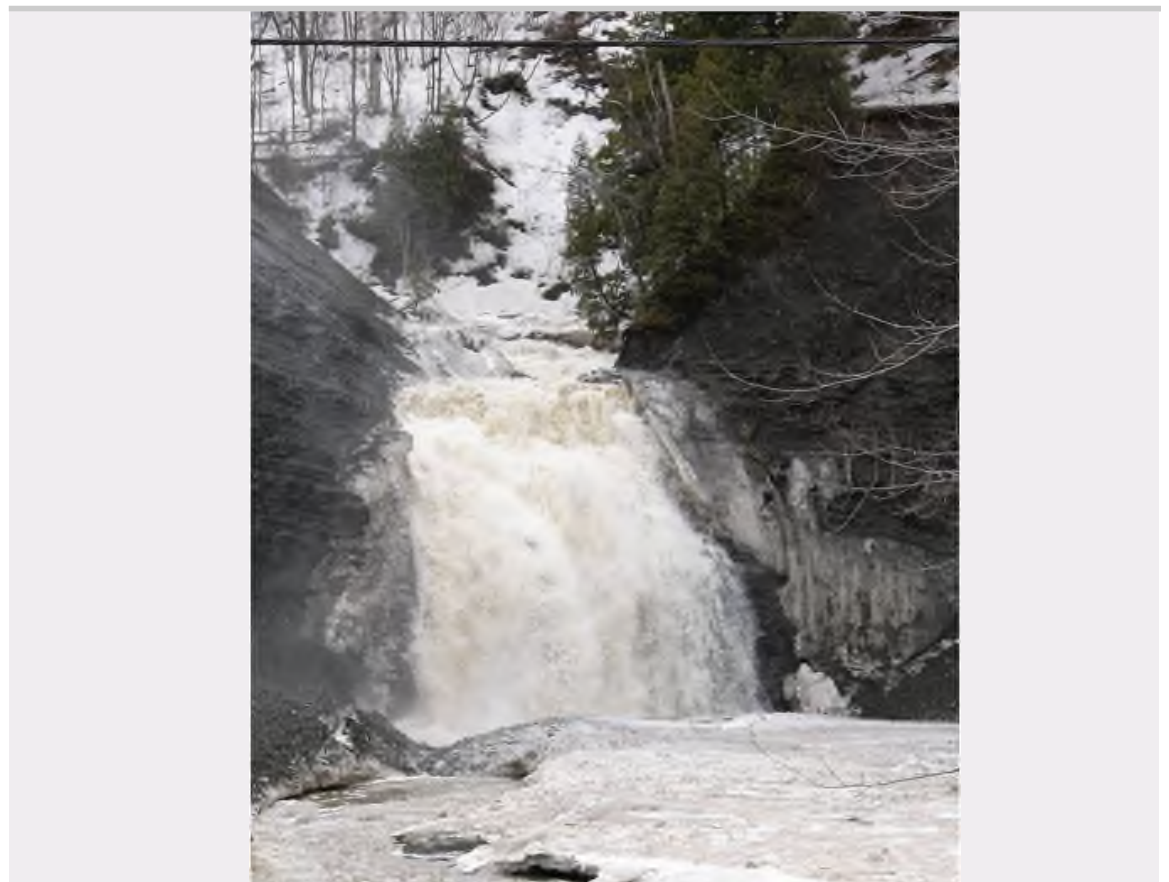


Au fil des saisons



VENDREDI
13 AVRIL
2018
à 19h00
Salle Robert-Daigle
Organisée par le
Comité Familles
MADA
de Sainte-Croix
DURÉE DU FILM: 1H48



Sainte-Croix

Avis public2	Composteur domestique3	Corvée au Domaine Joly.....6
Demande de permis2	Troupe de théâtre4	Bioblitz 20187
Nouvelles de la piste de course 3	Rallye pédestre.....4	Sondage de la MRC7
Rinçage du réseau3	Calendrier des activités5	Comité d'embellissement8

Prochaine date de tombée le 27 avril

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR : LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 577-2018

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ " RÈGLEMENT DE ZONAGE" DE FAÇON À :

- Agrandir la grande affectation M-1 à même la grande affectation P-3
- Agrandir la zone 08-CH à même la zone 09-P

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT CI-HAUT MENTIONNÉ.

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption par résolution à sa séance ordinaire du 03^e jour d'avril 2018 du projet de règlement numéro 577-2018 portant sur les objets ci-haut mentionnés, tiendra une assemblée publique de consultation le 01^e jour du mois de mai 2018 à compter de 19.00 heures, dans la salle du conseil située au 6310, rue Principale, à Sainte-Croix, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

QUE le but du projet de règlement numéro 577-2018 est d'agrandir la grande affectation M-1 à même la grande affectation P-3 et d'agrandir la zone 08-CH à même la zone 09-P;

QUE le motif de ce projet de règlement vise particulièrement à modifier la carte intitulée « Grandes affectations 2/2 » de façon à agrandir la grande affectation M-1 à même la grande affectation P-3 et modifier le plan intitulé « Plan de zonage 2/2 » de façon à agrandir la zone 08-CH à même la zone 09-P;

QUE le projet de règlement numéro 577-2018 vise la zone concernée 09-P et les zones contiguës 03-H, 08-CH, 10-H, 02-REC du territoire de la municipalité de Sainte-Croix;

QUE le projet de règlement numéro 577-2018 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement et la description des zones concernées sont disponibles pour consultation au bureau municipal, au 6310, rue Principale, à Sainte-Croix, aux heures normales de bureau.

Donné à Sainte-Croix, ce 09^e jour du mois d'avril 2018.

France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière

Demande de PERMIS

Vous voulez faire des travaux prochainement?

Selon les articles 3.5, 4.5 et 6.5 du règlement sur les permis et certificats n° 388-2007, le responsable de l'urbanisme, M. François Bienvenu, a 30 jours pour délivrer votre permis ou votre certificat d'autorisation si votre demande est complète.

L'étude des demandes et des documents nécessite du temps. Le responsable de l'urbanisme doit s'assurer que la demande respecte les règlements en vigueur pour éviter des mauvaises surprises.

Pour rencontrer le responsable de l'urbanisme, vous devez téléphoner au 418-926-3494 pour planifier avec lui un rendez-vous.

Son horaire de travail est les mardis et mercredis de 8h30 à 16h30.

DES NOUVELLES DE LA PISTE DE COURSE DE SAINTE-CROIX

C'était un secret de polichinelle qu'il se tramait un projet d'envergure du côté de la piste de course.

Une grande partie de la population de Sainte-Croix et même de la MRC de Lotbinière savait qu'un promoteur s'intéressait à transformer la piste de course en un lieu de villégiature haut de gamme. Un projet qui devait se réaliser sur plusieurs années; un projet qui devait vaincre bien des difficultés avant de s'accomplir. Plusieurs démarches ont été entreprises tant au niveau de la municipalité qu'au niveau de la MRC car des modifications réglementaires s'imposaient. Une demande de changement d'usage et de modification au schéma d'aménagement et développement fut acheminée au MAMOT (Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire).

Après analyse, le MAMOT refusa le projet dans sa forme actuelle et posa de nombreuses conditions à une nouvelle proposition. Cela eut pour effet de décourager toute initiative future du promoteur. Ce dernier a annoncé officiellement à la municipalité qu'il abandonnait toute idée de projet au site de la piste de course.

Une opportunité majeure de développement pour tout le littoral de Lotbinière qui ne se représentera pas de sitôt. Dommage!

Rinçage du réseau d'aqueduc Attention à l'eau jaune!

Aux contribuables de la susdite municipalité.

Afin d'assurer la qualité de l'eau potable, le Service des travaux publics procédera au rinçage du réseau d'aqueduc municipal du 30 avril au 04 mai 2018 inclusivement entre 7 et 17 heures.

Cette opération consiste à enlever les dépôts qui s'accumulent avec le temps dans les conduites d'aqueduc par la mise en vitesse de l'écoulement de l'eau et la vidange au moyen des bornes incendie.

Durant l'opération, on observera une baisse de pression et, parfois, l'eau prendra une coloration jaunâtre plus ou moins prononcée. Il est alors recommandé de laisser couler l'eau froide avant toute utilisation, surtout si vous devez laver des vêtements.

Merci de votre bonne collaboration.

Le Service des travaux publics

COMPOSTEURS DOMESTIQUES

Les composteurs domestiques sont maintenant en vente au coût de 30 \$ plus taxes.

Ces derniers doivent être réservés et payés avant le 30 avril 2018.

La livraison se fera à domicile dès leur réception.

COMPOSTEUR DOMESTIQUE

Nom : _____

Tél : _____

Adresse de livraison : _____

Quantité : _____

Date limite :
30 avril 2018

Si par la poste, inclure le paiement de 34,50 \$/unité

AFFICHAGE DES NUMÉROS CIVIQUES

Saviez-vous que tout propriétaire doit obligatoirement se conformer aux normes minimales d'affichage de son numéro civique?

En effet, les caractères utilisés doivent respecter les dimensions minimales suivantes :

- 102 mm (4 po) de haut lorsqu'ils sont situés à 15 mètres et moins de la voie publique
- 203 mm (8 po) de haut lorsqu'ils sont situés à 15 mètres et plus de la voie publique

De plus, les caractères utilisés doivent être de couleur contrastante avec le fond sur lequel ils sont installés.

Aucun aménagement ou objet situé sur la propriété privée ne doit nuire à la visibilité de l'affichage à partir de la voie publique.
Parce que la visibilité de votre numéro civique est primordiale afin d'assurer une réponse rapide des services d'urgence !

Pour plus d'information : www.ville-sainte-croix.ca ou vous pouvez communiquer avec monsieur François Bienvenu, responsable de l'urbanisme au 418-926-3494

Réf. : règlement n° 463-2011

SCOUTS

Qu'est-ce qui se passe au 153^e groupe?

Samedi 14 avril : Cueillette de canettes et bouteilles

Si vous avez des canettes ou des bouteilles de bière que vous gardez pour les scouts, nous appeler au 418-886-4383 ou 418-796-3245 afin que nous puissions passer chez vous.

Grands mercis à l'avance!!

Qu'est-ce qu'on a fait cette année et que l'on fera d'ici la fin juin? Randonnée au Mont Ham, apprentissage du cirque et de différentes techniques dont la cuisson sur feu, les nœuds, les brêlages, le trappage, les empreintes et les allume-feux. Randonnées en raquettes, jeux de toutes sortes, etc.. Les camps en automne, hiver et été. La majorité de nos rencontres se déroulent en forêt, sous la pluie, la neige, ou un ciel étoilé!

« Rêve ta vie en couleur, c'est le secret du Bonheur! »

La TROUPE DE THÉÂTRE DE LOTBINIÈRE

vous présente la comédie

« Demandez Madame Soleil »

Les 25 ET 26 MAI 2018
à 20 heures

À
LA SALLE ROBERT-DAIGLE
de l'hôtel de ville

POUR VOUS PROCURER VOS BILLETS,
COMMUNIQUEZ AVEC :

Le secrétariat de l'église au 418-926-3222
René Demers au 418-926-3648 ou
Carmen Demers au 418-926-3723

CONFÉRENCE

sur la Loi sur les soins de fin de vie

Par Mme Johanne Blanchet, chef du programme SAPA-SAD au CLSC de Laurier-Station et son équipe

Mercredi le 25 avril à 19h00 au Centre Multifonctionnel de St-Apollinaire 20, rue Terry-Fox

L'entrée est gratuite.

Cette conférence est ouverte au grand public et est organisée par les comités de résidents des CHSLD de Saint-Apollinaire, de Sainte-Croix, de Saint-Flavien et le comité des usagers du secteur de Lotbinière.

Le comité Familles-MADA vous informe

Tous les premiers lundis du mois, un transport par autobus pour aller à Laurier Québec à Québec sera proposé à la population. Le départ vers Laurier Québec se fera de l'hôtel de ville de Sainte-Croix à 9h00; le retour de Laurier Québec vers Sainte-Croix se fera à 15h00.
Pour informations, contacter
Mme Lucienne Côté au 418-926-2451

PROCHAIN DÉPART : Le 07 mai 2018

Bibby Ste-Croix - Cap sur la communauté

La dernière rencontre a eu lieu jeudi le 8 mars 2018. Mme Nadine Demers, Directrice des Ressources Humaines et Mme Mireille Denis ont accepté de participer au comité en tant qu'invitées spéciales. La présentation englobait l'expérience employé, une revue de la production de 2017, ainsi que les objectifs et les projets principaux pour la prochaine année.

Comme pour les réunions antérieures, le procès-verbal de la rencontre sera disponible à l'hôtel de ville.

Bibby Ste-Croix vous encourage à partager vos idées à l'adresse courriel bibby-ste-croix.com ou par téléphone, sur la boîte vocale du comité, au 1-866-905-3262.. Ces dernières seront discutées lors des réunions du comité.

Salutations,
Mariève De Beaumont, conseillère Environnement et présidente du Comité de liaison

RALLYE PÉDESTRE FAMILIAL

À noter à votre agenda!

Dimanche le 10 juin 2018

Inscriptions à partir de 11h au Pavillon de services du parc Jean-Guy-Fournier

Coût : 10 \$ par équipe
Maximum 4 adultes par équipe
Gratuit pour les enfants

Vous devez apporter des crayons, votre sourire et votre bonne humeur!

Prix selon la participation.

Organisé par Carmen et Roger
De l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix
Info : 418-926-3723
Bienvenue à tous!

Calendrier des activités - Mai 2018

Mai 2018						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 <u>Club de l'Âge d'Or</u> Cartes 13h30 Salle Robert-Daigle Info : 418-926-3466 <u>Bibliothèque municipale</u> 16h30 à 20h École Pamphile-Le May <u>Séance du conseil</u> 19h00 Salle des Chevaliers	2	3 <u>Jeux des générations</u> 13h30 à 16h Salle Robert-Daigle Info : 418-926-3396 <u>Bibliothèque municipale</u> 16h30 à 20h École Pamphile-le May	4 <u>Club de l'Âge d'Or</u> <u>Soirée de danse</u> 20h Salle Robert-Daigle Info : 418-926-3466	5
	7 <u>Transport vers Laurier</u> Québec 9h <u>Hôtel de ville</u> Info : 418-926-2451 <u>Jeux des générations</u> 13h30 à 16h Salle Robert-Daigle Info : 418-926-3396	8 <u>Club de l'Âge d'Or</u> <u>Fête des Pères, des Mères,...</u> <u>bingo, cartes et</u> <u>anniversaires des mois de</u> <u>mai à août</u> 13h30 Salle Robert-Daigle Info : 418-926-3466 <u>Bibliothèque municipale</u> 16h30 à 20h École Pamphile-Le May	9	10 <u>Jeux des générations</u> 13h30 à 16h Salle Robert-Daigle Info : 418-926-3396 <u>Bibliothèque municipale</u> 16h30 à 20h École Pamphile-le May	11	12
13	14 <u>Jeux des générations</u> 13h30 à 16h Salle Robert-Daigle Info : 418-926-3396	15 <u>Club de l'Âge d'Or</u> <u>Repas de fin de saison,</u> <u>assemblée générale</u> <u>annuelle et cartes</u> 12h Salle Robert-Daigle Info : 418-926-3466 <u>Bibliothèque municipale</u> 16h30 à 20h École Pamphile-Le May	16	17 <u>Bibliothèque municipale</u> 16h30 à 20h École Pamphile-le May <u>Club des amateurs de</u> <u>champignons</u> 19h Info : 418-926-3200	18	19 <u>Ultimate Pamphile-Le May</u> Parc Jean-Guy-Fournier
20	21	22 <u>Bibliothèque municipale</u> 16h30 à 20h École Pamphile-Le May	23	24 <u>Bibliothèque municipale</u> 16h30 à 20h École Pamphile-le May	25 <u>Théâtre de Lotbinière</u> 20h Salle Robert-Daigle Billets : 418-926-3222, 418-926-3648, 418-926-3723	26 <u>Club des amateurs de</u> <u>champignons</u> Excursion Info : 418-926-3200 <u>Théâtre de Lotbinière</u> 20h Salle Robert-Daigle Billets : 418-926-3222, 418-926-3648, 418-926-3723
27 <u>Club de l'Âge d'Or</u> <u>Célébration pour les</u> <u>membres défunts du club</u> <u>Les Joyeux Planniers</u> 9h Église de Sainte-Croix	28	29 <u>Bibliothèque municipale</u> 16h30 à 20h École Pamphile-Le May	30	31 <u>Bibliothèque municipale</u> 16h30 à 20h École Pamphile-Le May	**L'horaire d'été des Jeux des générations sera disponible dans le prochain Avis Municipal**	

La concession d'origine de Louis Houde et les églises de Sainte-Croix

Les innovations technologiques nous permettent aujourd'hui de réaliser des choses surprenantes. Ainsi, avec les détails contenus dans les documents conservés aux archives sur la concession d'origine de la terre de Louis Houde et en utilisant Google Earth, nous avons pu faire une simulation de l'emplacement de cette concession d'origine avec les éléments qui s'y retrouvent aujourd'hui. Cette simulation nous indique que les quatre églises de Sainte-Croix ont été construites sur la concession originale de Louis Houde.

En effet, le document officiel mentionne que la concession était de 9 arpents de front sur le fleuve par 30 de profondeur avec comme limite ouest le ruisseau Barbin. L'acte a été rédigé le 13 février 1682 par le notaire Becquet au monastère des Ursulines à Québec.

Un arpent étant équivalent à 192 pieds, cela donne 1728 pieds de largeur par 5760 pieds pour la profondeur. En utilisant l'outil de mesure de Google Earth, notre responsable des technologies à l'Association a tracé un rectangle (plutôt un parallélogramme en fait) avec ces dimensions en utilisant le ruisseau Barbin comme limite ouest. La figure englobe tout juste le monument souvenir érigé sur l'emplacement de la première chapelle, au bas de la Côte à Mogène, tel que démontré par le Comité de sauvegarde de la croix. Sans surprise, la délimitation sud du parallélogramme épouse le tracé actuel du 2^e rang de Sainte-Croix. Enfin, tel qu'identifié sur la photo, vous retrouvez à l'intérieur de la figure le monument érigé à l'emplacement de la première chapelle (la croix), l'hôtel de ville actuel (site de la 2^e église), l'église actuelle construite presque sur le même site que la troisième et le cimetière actuel.



Nous savions par les documents d'archives que Louis Houde avait donné une partie de sa terre pour la construction de la première chapelle en l'an 1694. Joseph, un de ses petits-fils, avait à son tour donné une partie de sa terre pour la construction de la deuxième église. Cette terre lui avait été léguée par son père Louis, le 3^e enfant du couple ancestral lors de la division de la concession d'origine en 1713 (notaire De Horné).

Pour les troisième et quatrième églises, la terre n'était plus la propriété de descendants de Louis Houde.

Benoit Desrochers

Représentant pour l'association des Descendants de Louis Houde et Madeleine Boucher (1655) inc.

Coordonnées : Tél :418-842-7282 Courriel : benoit_desrochers@hotmail.com

Inscrivez-vous dès maintenant aux corvées du Domaine Joly-De Lotbinière

Une agréable activité familiale qui vous rapportera tout l'été !

Joignez-vous aux membres de l'équipe ! Le travail des bénévoles s'avère essentiel pour préserver la beauté du site. Merci !

Quand : les 27 et 28 avril, ainsi que les 4 et 5 mai prochains. En cas de pluie ou d'annonce de pluie, téléphonez au 418 926-2462. Veuillez noter que vous pouvez tous les jours vous joindre à l'équipe du Domaine pour les aider dans leurs tâches horticoles. Informez-vous !

Heure et lieu de rencontre : À 8h30 au stationnement

À propos des corvées : 1^{ière} : Travaux légers comme le ramassage des feuilles. 2^e : Épandre, en équipe, le compost dans les plates-bandes et le paillis dans les sentiers.

Que dois-je apporter ? Des vêtements confortables et adaptés à la météo, des bottes pour travailler, une paire de gants et votre dîner (des bouteilles d'eau et des collations seront fournies), tout outil pouvant être utile (râteau à feuilles ou râteau à dents). Du matériel pourra aussi être fourni sur place par les responsables.

Qui sommes-nous ? La Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière est propriétaire du site depuis 20 ans. Organisme à but non lucratif ayant le statut d'œuvre de bienfaisance, elle a pour mission de préserver et de mettre en valeur ce site patrimonial unique pour le bénéfice des générations présentes et futures. Gardienne de ce joyau du patrimoine au nom de la collectivité, elle a besoin de votre soutien pour atteindre sa mission. **Pour toute demande d'information ou pour vous inscrire** : abonnes@domainejoly.com ou 418 926-2462



Qu'est-ce-qu'un bioblitz ?

« C'est un effort citoyen commun qui se déroule durant un court laps de temps dont l'objectif consiste à répertorier les espèces animales et végétales présentes à un endroit à un instant donné. » (G3E, 2017)

Samedi 12 mai 2018

L'OBV du Chêne, les Amis de la Forêt seigneuriale Joly de Lotbinière et la MRC de Lotbinière vous invitent à participer à un bioblitz dans la Forêt seigneuriale Joly de Lotbinière.

À cette occasion, en petits groupes, accompagnés d'experts en botanique, venez découvrir les plantes printanières de la Forêt seigneuriale en explorant les abords de la rivière du Chêne. La liste complète des plantes observées sera consignée. Elle sera ultérieurement utile à la recherche et à la protection des milieux naturels de la Forêt seigneuriale.

Amateurs de nature et de plein air, ne ratez pas cette occasion de parcourir et découvrir ce joyau naturel trop méconnu de la région !

Rendez-vous à 9h00, devant l'édifice municipal de Saint-Édouard-de-Lotbinière, au 2590 rue Principale. L'excursion aura lieu beau temps - mauvais temps. Pour faciliter la logistique de l'évènement, vous devez vous inscrire, au plus tard, le 10 mai sur le site internet de l'OBV du Chêne au www.obvduchene.org.

Joignez-vous au bioblitz sur les plantes printanières et restez à l'affût pour d'autres activités qui auront lieu au cours de l'été (oiseaux, champignons, etc.).

Cet évènement est organisé dans le cadre du 24 heures de science.



LE 19 MAI, ON RÉCUPÈRE !

Quand? Samedi 19 mai de 9h à 12h

Où? Sainte-Agathe-de-Lotbinière : Garage municipal (254 St-Pierre)
Saint-Antoine-de-Tilly : Centre communautaire (945 de L'Église)
Saint-Édouard-de-Lotbinière : Salle municipale (2590 Principale)
Écocentre de Saint-Flavien : 1450 Pointe-du-Jour (9h à 16h)
Écocentre de Saint-Patrice : rue du Parc (9h à 12h)
Écocentre de Deschailons : 1995 Marie-Victorin (9h à 12h)

C'EST LE MOMENT DE VOUS DÉPARTIR DE VOS...

 Produits électroniques	 Peinture et teinture résidentielle, vernis, laque, aérosol, solvant
 Lampes fluocompactes	 Contenants fermés d'huile à moteur et végétale
 Piles et batteries rechargeables ou à usage unique, piles de cellulaire	<i>Service offert aux citoyens de la MRC de Lotbinière et des municipalités de Deschailons-sur-St-Laurent, Fortierville, Parisville et Sainte-Françoise seulement.</i>

La rubrique du comité d'embellissement

À l'automne 2017, la municipalité de Ste-Croix a reçu son 4^{ième} fleuron. Pour continuer de fleurir tous ensemble notre municipalité, le comité d'embellissement vous propose une série d'articles pour vous inspirer et vous encourager à développer votre pouce vert.

Les semis de fleurs annuelles

Bien que l'on puisse réussir de très beaux aménagements paysager en utilisant uniquement des vivaces, peu de jardiniers aimeraient se passer de la richesse de variétés que présentent les fleurs annuelles. Que ce soit pour ajouter des touches de couleurs, prolonger le fleurissement d'une plate-bande ou créer un nouveau concept à tous les ans, l'utilisation des annuelles offre beaucoup de possibilités.

À partir du mois de mai, l'offre d'annuelles dans les centres-jardins explose et le client à l'embaras du choix devant tant de diversité. Mais pour ceux qui sont à la recherche d'une variété plus rare, d'une couleur particulière ou qui aimeraient fleurir des plus grandes surfaces à moindre coût, semer ses annuelles peut devenir une option intéressante.

Pour certaines fleurs, le temps de germination et de croissance est assez long pour exiger un semis à l'intérieur afin de garantir une floraison dans l'été. D'autres peuvent être semées directement au jardin. Un semis à l'intérieur se fait habituellement 4 à 6 semaines avant la date de plantation, c. à d. avant la date du dernier gel prévu. Les fleurs qui demandent plus que 6 semaines sont plus difficiles à réussir dans une maison, elles auront plutôt besoin d'une serre.

Une fois vos graines achetées, vous aurez besoin de contenants et de terreau. Des caissettes en styromousse et des pots en plastique ou en carton feront l'affaire. Récupérez les contenants de vos achats antérieurs, mais lavez-les avant la réutilisation. Pour le terreau, vous pouvez acheter un mélange prêt à employer ou encore, si vous jardinez beaucoup et avez accès à un bon compost, préparer votre propre mélange composé de 40% de compost, 50% de vermiculite et 10% de sable. Remplissez vos contenants sans compacter la terre et arrosez après avoir semé. Placez les contenants le plus près possible d'une fenêtre offrant une très bonne luminosité ou, mieux encore, en-dessous d'un néon installé par-dessus une table et arrosez régulièrement.

Pour les fleurs pouvant être semées en pleine terre, il suffit habituellement d'attendre le dernier gel et de les semer à leur emplacement prévu. Incorporez du compost en préparant le sol pour des meilleurs résultats.

Parmi l'incroyable variété de fleurs dont regorgent les catalogues de semences et les présentoirs des centres-jardins, il y a quelques coups de cœur. Ces fleurs sont particulièrement faciles à réussir et se prêtent aussi bien au semis direct qu'au semis en caissette.

- Souci :** Utilisés en herboristerie pour ses vertus thérapeutiques, les soucis fleurissent tout l'été dans des nuances jaune-orange et atteignent entre 40 et 70 cm de hauteur.
- Capucine :** Employées surtout en bordure des plates-bandes ou dans des bacs, les capucines offrent une multitude de fleurs comestibles qui ajoutent un petit goût poivré à nos assiettes estivales.
- Cosmos :** Blancs, roses, rouges ou oranges, les cosmos forment de magnifiques massifs de fleurs simples ou doubles au feuillage délicat. Leur hauteur varie entre 50 et 120 cm.
- Rose trémière :** Bisannuelles, elles montrent leurs longues tiges fleuries la deuxième année seulement, mais elles se ressèment très facilement par la suite.
- Tournesol :** Grand choix de variétés du jaune très pâle au rouge foncé. De 45 cm à plus de 3 m pour les plus hauts, les tournesols sont particulièrement appréciés des oiseaux.
- Zinnia :** Des fleurs simples ou doubles aux couleurs très variées, entre 30 et 100 cm de hauteur.



Photo : Gesa Wehnmeyer-Laplante
Zinnia Zahara double Raspberry Ripple

Bon jardinage!

Le mois prochain : Réussir ses bacs à fleurs

DISPONIBILITÉS DU MAIRE

J'alloue du temps aux citoyens de Sainte-Croix qui désirent me rencontrer à l'hôtel de ville. Il s'agit de prendre un rendez-vous dans les jours et les heures qui sont énumérés ci-dessous en appelant au bureau municipal, 418-926-3494.

Mercredi le 11 avril 2018 entre 9h et 12h

Mercredi le 18 avril 2018 entre 9h et 12h

Mercredi le 25 avril 2018 entre 9h et 12h

Mercredi le 02 mai 2018 entre 9h et 12h

L'Avis Municipal est un bulletin d'information publié par la municipalité de Sainte-Croix.

Directrice générale : Mme France Dubuc
Directrice générale adjointe : Mme Christiane Couture
Directeur des travaux publics : M. Stéphane Milot
Directrice des loisirs : Mme Josianne Tardif
Service de l'urbanisme : M. François Bienvenu
Secrétaire : Mme Amélie Huot
Secrétaire : Mme Édith Plourde

Toute reproduction est autorisée en citant la source. ISSN : 60299
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec